



Succession pas de réponse sur notaire

Par **camillou17**, le **22/10/2010 à 17:33**

Bonjour, mon père est décédé au mois de Juillet. Nous ne sommes que deux héritiers (ma mère et moi), que des liquidités, pas de biens immobiliers. Le notaire ne répond à aucune de nos questions, pas moyen d'avoir des informations sur le dossier. Sa seule réponse est "ça ne va pas tarder", impossible de savoir ce qu'il a fait alors qu'il a les fonds depuis 3 mois et toutes les réponses (caisse retraite, etc ...). Est ce normal et que peut-on faire pour savoir où il en est ? Tous les mois il dit à ma mère que le dossier sera réglé dans la semaine mais on n'avance pas .

Par **mimi493**, le **22/10/2010 à 17:46**

Pourquoi avoir pris un notaire s'il n'y a pas de bien immobilier ? Il y a un testament ? Le notaire n'a rien à faire avec la caisse de retraite ???

Par **camillou17**, le **23/10/2010 à 10:22**

bonjour, ma mère est allée le voir direct. Il y a juste une indivision sur des bois avec mon oncle.